

FONDATION DES CLEFS DE ST-PIERRE
pour la conservation de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève

**rapport du
conseil de fondation 2018**



CATHEDRALE
SAINT-PIERRE
GENEVE

Membres du conseil de fondation en 2018

Benjamin Vial, président
Samuel Brückner, vice-président
Michel Sermet, trésorier
Jean-Marc Delessert, secrétaire

Caroline Barbier-Mueller, chargée de la communication
Valérie Chausse**
Cindy Dulac-Lehmann, déléguée de la Ville de Genève**
Noémie Sakkal-Miville, déléguée de l'Etat de Genève
Antoine Anken
Christophe Foglietta, président de la Commission de Saint-Pierre
Philippe Beuchat, délégué de la Ville de Genève*
Jean-Luc Magnenat
Emmanuel Rolland
Eric Vulliez*

* jusqu'au 30 juin 2018

** depuis le 1^{er} juillet 2018

Secrétariat ouvert de 8.30 à 12.00 et de 13.30 à 17.30
Olivier Cairus, directeur
Place du Bourg-de-Four 24 – 1204 Genève
Tél. +41 (0)22 310 29 29
E-mail : info@fcsp.ch
CCP 12-1448-3
IBAN : CH42 0900 0000 1200 1448 3

Rapport 2018 du Conseil de Fondation

L'année du conseil a été diversifiée dans ses préoccupations reflétant les multiples activités de la Fondation, travaux d'entretien et d'amélioration, promotion du lieu et recherche de fonds, gestion du personnel et maîtrise des coûts d'exploitation.

L'année a vu la réalisation d'un nouvel aménagement pour la chapelle de Portugal à la demande de la paroisse St-Pierre. En effet, un lieu de recueillement et de prière plus intime était nécessaire dans le bâtiment et cette chapelle, autrefois dévolue à des fins touristiques, était sans affectation. D'autres travaux d'entretien comme le renouvellement du chauffage étaient devenus impérieux, la chaudière ne pouvant plus être réparée.

Les deux grands projets d'aménagement du parcours des tours et de rénovation de l'estrade mobile ont été finalisés mais leur réalisation a finalement été repoussée au début de l'année 2019 pour ne pas empiéter sur le bon déroulement des cérémonies de fêtes de fin d'année.

L'effort du Conseil a également porté sur la promotion de l'édifice aux travers de différentes manifestations pour faire connaître et élargir le public qui soutient la Fondation dans ses missions. Cette année, outre les montées aux tours nocturnes, les participations aux nuits des musées et journées du patrimoine, citons les visites du site archéologique à la lampe de poche et une participation à l'apparition d'un nouveau guide archéologique pour enfants. Les nouveaux aménagements de la chapelle de Portugal ont également donné lieu à une cérémonie en présence de la communauté portugaise et des donateurs.

Financièrement, l'année, au niveau du résultat de fonctionnement, se termine en léger déficit malgré des charges contenues et des recettes d'exploitations en hausse par rapport au budget. Des travaux d'entretiens courant plus élevés et une provision supplémentaire pour les travaux du grand orgue en sont la cause.

La composition du Conseil a été modifiée en cours d'année. Messieurs Eric Vulliez représentant de l'EPG et Philippe Beuchat représentant de la Ville de Genève ont quitté le Conseil après de nombreuses années de participation active. Leurs présences assidues et la justesse de leurs réflexions ont été une aide précieuse pour notre Fondation et nous les en remercions. Pour les remplacer, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mmes Valérie Chausse, pour l'EPG, et Cindy Dulac-Lehmann, pour la Ville de Genève.

On ne peut terminer ce résumé de l'activité sans évoquer ce qui est une des missions essentielles de la Fondation à savoir l'accueil des visiteurs et la mise à disposition de l'édifice pour les différentes utilisations religieuses ou laïque. Cette mission qui engage l'ensemble des gardiens et le directeur de la Fondation s'est déroulée sans le moindre accroc. Que ceux-ci, tout comme les donateurs privés ou publics qui soutiennent le travail de la Fondation, en soient vivement remerciés.

*Benjamin Vial
Président*

TRAVAUX 2018

CHAPELLE DE PORTUGAL

Le projet du mobilier et de son agencement a répondu au programme demandé par la paroisse pour créer un espace de prière et de recueillement.

L'idée directrice est celle d'inscrire un langage et une intervention en parfaite unité avec celle développée et réalisée dans la chapelle voisine avec sa boutique et son bureau des gardiens. Le choix de l'expression du mobilier s'est donc porté sur des formes pures et rectilignes, sa matérialité en noyer massif.

Le travail s'est fait en collaboration avec le bureau portugais d'Alvaro Siza. Une partie de ses réalisations de mobilier conçue pour les espaces religieux a été prise comme base mais revue pour s'intégrer à l'espace de cette chapelle.

M. Siza a dessiné la croix et décidé de la positionner en diagonale dans l'angle de la chapelle, sans avoir d'accroche aux murs ou sur la colonne, ceci renforce sa présence, la croix stylisée sans sa partie verticale donne un sentiment d'accueil immédiat, comme deux bras tendus vers le public. Le choix des bancs (non déplaçables) plutôt que des chaises mobiles renforcent la géométrie et l'alignement de l'ensemble de l'aménagement.

L'éclairage a aussi été adapté sur la base du projet existant réalisé avec l'ajout de sources ponctuelles pour valoriser la croix et la table sur laquelle repose une bible.



TRAVAUX DE LA CHAUFFERIE CATHEDRALE

La production de chaleur datant de plus de 15 ans est située au sous-sol de la Maison Mallet. Son état général a

nécessité le changement de la chaudière et du conduit d'évacuation des fumées qui a été planifié pour le printemps 2018. La mise en service a eu lieu au début octobre 2018.

PARCOURS DES TOURS

Préparation à l'exécution, appel d'offre et plannings d'interventions

Le projet a demandé un relevé 3D très précis de toutes les structures et volumes sous les toits pour l'élaboration des plans d'exécutions. La complexité de l'acheminement du matériel a nécessité une réflexion importante.

L'ensemble des matériaux sera élaboré en prototype sur place, avec des éléments en fer plein laminé noirci et traité par une huile cire. Les garde-corps seront en filet inox noir extra mat sans sertissage pour minimiser leur présence et leur surface de réfléchissement à la lumière. La durée du chantier, proposée d'entente avec la Fondation pour limiter la fermeture au public, sera de 12 semaines à commencer du 15 janvier 2019.

Dans cette démarche d'optimisation de la phase chantier, la préparation de l'exécution s'est portée sur la préfabrication de certains éléments en atelier avant leur mise en œuvre sur place pour minimiser les soudures sur place et ainsi diminuer les risques d'incendie.

ESTRADE MOBILE

Préparation à l'exécution, appel d'offre et plannings d'interventions

La stabilisation et la sécurisation de l'estrade ayant été décidées, l'année 2018 a permis de préparer les travaux prévus pour l'année 2019.

La préparation de l'exécution s'est principalement orientée sur les commandes, sur les étapes et phase d'intervention des plateaux, sur les moyens de sécurisation des intervenants sous les structures. Le pesage de l'estrade a été réalisé, la liste et le type de pièces endommagées envoyée aux fournisseurs spécialisés afin de préparer les livraisons et diminuer les délais d'attente.

Les interventions de « lifting » des éléments hors sol et visibles de l'estrade ont été validés par la Conservatrice (décision de restaurer les garde-personnes existantes au lieu de les remplacer). Ces éléments ont ensuite été entièrement nettoyés et traités pour résister à l'usure mécanique et aux UV. L'autre point élaboré en amont de l'exécution est le changement du tableau de commande ainsi que du système de relais.

Les travaux d'exécution, seront réalisés au début de l'année 2019, pour une durée de 3 mois, et seront groupés avec ceux du parcours des Tours.

Rapport du trésorier relatif aux comptes de l'exercice 2018

Cette année encore l'exercice financier peut être qualifié de satisfaisant malgré le fait que le compte de gestion de la Cathédrale et du site archéologique fasse ressortir un léger déficit de CHF 13'532. Le bon niveau des recettes provenant de la billetterie n'ont pas permis de couvrir entièrement les dépenses extraordinaires de fonctionnement.

En 2018, de nouveaux projets de rénovation ont débuté et concernent cette fois l'aménagement du passage des tours et la rénovation de l'estrade mobile.

Un extrait des états financiers, bilan et compte de résultat est donné ci-après.

En résumé, les recettes de fonctionnement se sont élevées à CHF 836'953 (CHF 859'634 en 2017) alors que les charges ont atteint CHF 850'486 (CHF 859'634 en 2017).

La perte découlant du compte de gestion provient principalement de la prise en compte du solde des coûts du changement du chauffage de la Cathédrale et de la part non couverte par des réserves, des travaux d'aménagement de la Chapelle de Portugal et ceci pour un montant global de CHF 59'040. Par ailleurs, pour tenir compte des travaux sur les orgues prévus dès 2020, la provision annuelle pour le relevage des orgues a été augmentée et portée à CHF 50'000.

L'équilibre de la gestion courante est directement lié aux recettes provenant des visiteurs qui représentent près de 73% des revenus. La part des subventions du Canton et de la ville de Genève étant de 20 %. Les charges sont difficilement compressibles et font l'objet pour toute nouvelle dépense d'un examen minutieux du Conseil de Fondation. Pour 2018, les frais de personnel représentent 48%, l'éclairage, le chauffage et les assurances du bâtiment plus de 18% et l'entretien courant et les contrats d'entretien 13 %.

Dans le futur, au vu du développement de la technologie et le besoin d'assurer la sécurité du bâtiment une augmentation des dépenses est prévue que nous espérons pouvoir couvrir avec de nouvelles recettes.

Le budget des grands travaux qui ont débuté en 2018 : passage des tours et estrade mobile s'élève à plus de CHF 1million, ces deux chantiers d'importance, sont entièrement couverts par des réserves figurant au bilan qui ont été constituées par les dons de généreux donateurs. Ce qui correspond à la politique du Conseil de Fondation de n'effectuer des travaux d'envergure que s'ils sont entièrement financés.

Je ne voudrais pas terminer ce bref rapport sans remercier chaleureusement tous ceux qui répondent présents à nos appels de dons qui cette année ont permis de récolter plus de CHF 84'000. Ainsi que les pouvoirs publics Canton et ville de Genève qui contribuent par leurs subventions au fonctionnement de la Cathédrale et du site archéologique.

Michel Sermet

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2017</u>
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
ACTIF CIRCULANT		
LIQUIDITES		
Caisse	1'240	1'240
Post finance	1'086'007	937'166
Avoirs en banques à vue	972'367	1'019'788
	<u>2'059'614</u>	<u>1'958'194</u>
CREANCES RESULTANT PRESTATIONS		
Envers des tiers	47'558	68'147
STOCK MARCHANDISES	1	1
ACTIFS DE REGULARISATION	248'882	465'901
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	<u>2'356'056</u>	<u>2'492'243</u>
ACTIF IMMOBILISÉ		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Mobilier et matériel	1	1
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	<u>1</u>	<u>1</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>2'356'057</u>	<u>2'492'244</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2017</u>
	CHF	CHF
<u>PASSIF</u>		
ENGAGEMENTS À COURT TERME		
DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS		
Envers des tiers	211'278	154'898
PASSIFS DE REGULARISATION ET PROVISIONS A COURT TERME	28'346	20'844
TOTAL DES ENGAGEMENTS À COURT TERME	239'624	175'742
ENGAGEMENTS À LONG TERME		
RESERVES		
Réserve rénovation façades et Macchabées	86'202	86'203
Réserve lumière	60'371	58'355
Réserve Chapelle Portugal	-	3'737
Réserve mise en valeur stèles	150'000	150'000
Réserve site archéologique	295'232	295'232
Réserve sécurité	7'400	7'400
Réserve générale d'entretien	353'586	305'947
Réserve rénovation estrade mobile et passage des tours	991'642	1'166'932
	1'944'433	2'073'805
PROVISIONS		
Relevage des orgues	162'000	112'000
Travaux compte de fonctionnement	-	120'697
	162'000	232'697
TOTAL DES ENGAGEMENTS À LONG TERME	2'106'433	2'306'502
TOTAL DES ENGAGEMENTS	2'346'057	2'482'245
CAPITAUX PROPRES		
Capital de dotations	10'000	10'000
Capital libre		
<i>Résultat reporté</i>	-	-
<i>Résultat de l'exercice</i>	-	-
CAPITAL DE LA FONDATION	10'000	10'000
TOTAL DU PASSIF	2'356'057	2'492'244

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 31 DÉCEMBRE 2018

	Budget 2018	2018	2017
	CHF	CHF	CHF
RECETTES D'EXPLOITATION - GESTION CATHEDRALE ET SITE ARCHEOLOGIQUE			
SUBVENTIONS ET FONDS			
Subventions État de Genève	107'000	108'842	108'851
Subventions Ville de Genève	61'900	61'900	61'900
Fonds de l'EPG (Fauche + Rossier)	20'000	-	20'000
	188'900	170'742	190'751
ENTREES, LOCATIONS, VENTES ET TRONC			
Location Cathédrale et estrades	24'000	37'337	35'074
Montées Tours	385'000	441'075	465'486
Entrées site (billets)	110'000	113'297	101'964
Entrées Espace St-Pierre	12'000	28'944	22'893
Tronc et puits Saint-Pierre	4'000	5'180	4'153
Bénéfice sur ventes Cathédrale et site	21'000	24'976	20'463
Loyer et indemnités	18'000	15'403	18'850
	574'000	666'211	668'883
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION - GESTION CATHEDRALE ET SITE ARCHEOLOGIQUE	762'900	836'953	859'634

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 31 DÉCEMBRE 2018

	Budget 2018	2018	2017
	CHF	CHF	CHF
DEPENSES D'EXPLOITATION - GESTION CATHEDRALE ET SITE ARCHEOLOGIQUE			
CHARGES DE PERSONNEL	(390'000)	(409'403)	(392'428)
AUTRES DEPENSES D'EXPLOITATION - ENTRETIEN ET TRAVAUX COURANTS			
Services Industriels	(90'000)	(72'957)	(85'652)
Télécommunication et multimédia	(6'000)	(5'363)	(4'868)
Rapport annuel et lettre d'information	(12'000)	(8'514)	(10'000)
Frais de promotion-publicité	(15'000)	(9'891)	(6'295)
Dépliants	(10'000)	(3'858)	(5'065)
Assurances	(81'000)	(82'495)	(80'764)
Entretien courant et matériel	(50'000)	(50'384)	(34'953)
Travaux compte de fonctionnement	(60'000)	(59'050)	(120'697)
Contrats d'entretien	(60'000)	(61'646)	(59'401)
Honoraires d'architectes	(3'000)	-	(907)
Impression billets cathédrale/site	(4'000)	(6'933)	(4'200)
Frais divers et d'administration	(31'400)	(28'347)	(25'181)
Relevage des orgues	(28'000)	(50'000)	(28'000)
Constitution stock	(10'000)	-	-
	(460'400)	(439'437)	(465'983)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION - GESTION CATHEDRALE ET SITE ARCHEOLOGIQUE	(850'400)	(848'840)	(858'410)
RESULTAT GESTION AVANT PRODUITS FINANCIERS ET GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN / RENOVATION	(87'500)	(11'887)	1'224
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Frais bancaires et Post finance	(1'500)	(1'150)	(1'226)
Frais de cartes de crédit	-	(499)	-
Produits d'intérêts	-	3	3
	(1'500)	(1'646)	(1'224)
RESULTAT GESTION CATHEDRALE ET SITE ARCHEOLOGIQUE AVANT GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN / RENOVATION	(89'000)	(13'532)	-

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
	CHF	CHF
REPORT PAGE PRECEDENTE		
RESULTAT GESTION CATHEDRALE ET SITE ARCHEOLOGIQUE AVANT GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN / RENOVATION	(13'532)	-
AUTRES RECETTES		
Dons affectés	81'464	74'102
Dons affectés - Lumière	-	208'839
Dons affectés - Chapelle du Portugal	-	7'000
Dons affectés - Estrade mobile et passage des tours	-	100'000
Affectation don Loterie Romande rénovation estrade mobile et passage des tours	-	800'000
Résultat sur événement	-	10'451
Subventions - rénovation façade	-	515'996
Legs	9'708	1'000
TOTAL DES AUTRES RECETTES	91'172	1'717'388
GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET RENOVATION		
Lumière (intérieur)	(22'384)	(361'217)
Lumière (extérieur)	(5'600)	-
Estrade mobile et passage des tours	(175'290)	(33'068)
Chapelle de Portugal (utilisation partielle réserve)	(3'737)	(3'263)
Rénovation façades et Macchabées	-	(146'428)
Aménagement point de vente - bureau des gardiens	-	(56'088)
TOTAL DES GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET RENOVATION	(207'011)	(600'064)
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT UTILISATIONS ET AFFECTATIONS AUX RESERVES	(129'371)	1'117'325
UTILISATION DES RESERVES / DOTATIONS AUX RESERVES		
UTILISATION DES RESERVES	220'543	600'064
DOTATIONS AUX RESERVES	(91'172)	(1'717'388)
RESULTAT DE L'EXERCICE	-	-

NICOLAS WENGER

EXPERT-RÉVISEUR AGRÉÉ
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
EXPERT DIPLÔMÉ EN FINANCE ET CONTROLLING

IDE: CHE-103.235.190
TÉL. 022 311 42 55 - FAX 022 311 32 24
E-MAIL bureauw@fduwenger.ch

QUAI DE L'ÎLE 15
CASE POSTALE 5685
1211 GENÈVE 11

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ORGANE SUPREME DE LA FONDATION

DES CLEFS DE ST-PIERRE POUR LA CONSERVATION DE LA CATHEDRALE ST-PIERRE A GENEVE,

Genève

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En ma qualité d'organe de révision, j'ai contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation des Clefs de St-Pierre pour la conservation de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève, Genève pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à l'organe suprême de la fondation alors que ma mission consiste à contrôler ces comptes. J'atteste que je remplis les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Mon contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de mon contrôle, je n'ai pas rencontré d'élément me permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 1er mai 2019



Nicolas WENGER,
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)





www.fcsp.ch
www.cathedrale-geneve.ch
www.site-archeologique.ch

the 1990s, the number of people with a disability in the United States has increased by 50% (U.S. Census Bureau 2000).

As a result of the increase in the number of people with disabilities, the need for accessible information has become a national priority. The Americans with Disabilities Act (ADA) of 1990 (Public Law 102-119) is the first federal law that prohibits discrimination against people with disabilities in all areas of public life, including jobs, state and local government services, public accommodations, and telecommunications (U.S. Department of Justice 1991).

The ADA requires that information and communication be accessible to people with disabilities. The ADA defines information and communication as any material, product, or service that is disseminated, distributed, or otherwise made available to the public (U.S. Department of Justice 1991). This includes information and communication in print, audio, video, and electronic formats.

The ADA also requires that information and communication be accessible to people with disabilities in a way that is equivalent to the way that information and communication is accessible to people without disabilities. This means that people with disabilities must be able to obtain information and communication in a way that is as easy and as convenient as the way that people without disabilities can obtain information and communication.

The ADA has led to a number of changes in the way that information and communication is provided to people with disabilities. For example, many government agencies and businesses have begun to provide information and communication in accessible formats, such as large print, Braille, and audio. Many government agencies and businesses have also begun to provide information and communication in accessible electronic formats, such as accessible web pages and accessible electronic documents.

While these changes have been a step in the right direction, there is still a long way to go. Many government agencies and businesses still do not provide information and communication in accessible formats. In addition, many government agencies and businesses do not provide information and communication in accessible electronic formats.

One of the main reasons for this is that many government agencies and businesses do not have the resources to provide information and communication in accessible formats. In addition, many government agencies and businesses do not have the expertise to provide information and communication in accessible electronic formats.

One of the main ways to address these issues is to provide training and technical assistance to government agencies and businesses. This training and technical assistance should focus on how to provide information and communication in accessible formats and how to provide information and communication in accessible electronic formats.

In addition, it is important to ensure that people with disabilities are involved in the development of accessible information and communication. This means that people with disabilities should be consulted about their needs and preferences when developing information and communication.

Finally, it is important to ensure that accessible information and communication is available to people with disabilities in a way that is as easy and as convenient as the way that people without disabilities can obtain information and communication. This means that accessible information and communication should be available in a way that is as easy and as convenient as the way that people without disabilities can obtain information and communication.